

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 10 (1922)

Heft: 154

Artikel: Avis important

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257473>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE Mouvement Féministe

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
ETRANGER... • 6.50
Le Numéro.... • 0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
Compte de Chèques I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES

12 insert. 24 insert.
La case, Fr. 45.— 80.—
2 cases, • 80.— 160.—
La case 1 insertion: 5 Fr.

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: Tous les chemins mènent à Rome... — Les femmes et la III^{me} Assemblée de la Société des Nations: E. Gp. — Le vote des femmes et la Nouvelle Société Helvétique. — Lettre de Vienne: Gisela URBAN. — Le féminisme en Pologne: K. MALKKA. — De ci, de là... — En route pour les 1588 abonnés! — Pour l'an qui vient... — En conclusion du II^e Congrès national suisse pour les intérêts féminins; écoles sociales. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — A travers les Sociétés féminines. — *Feuilleton:* Les femmes et les livres, deux romans psychologiques: Jacqueline de LA HARPE. — A propos d'une thèse d'Université: C. HALTENHOFF. — Le sentiment maternel chez les jeunes filles, résultat d'une enquête: Alice DESCEUDRES.

A NOS LECTEURS

La grève des typographes s'étant terminée à Genève le 15 décembre, il nous est heureusement possible de paraître — enfin! sous notre forme habituelle. De plus, et autant pour dédommager nos lecteurs des restrictions que nous leur avons imposées que pour éviter un trop long retard dans la parution d'articles importants, nous offrons cette fois-ci à nos abonnés, et à titre de cadeau de Noël, un numéro de douze pages, dont nous avançons légèrement la parution. Et en janvier, espérons-le, tout rentrera dans l'ordre accoutumé.

AVIS IMPORTANT

Nos abonnés de Suisse trouveront encarté dans ce numéro un bulletin de versement à notre compte de chèques postaux dont nous les prions de bien vouloir se servir pour s'acquitter du paiement de leur abonnement pour 1923.

On remarquera que ce bulletin ne porte pas le montant de l'abonnement. Nous l'avons fait pour répondre à de nombreuses demandes. En effet, comme on le sait, le prix officiel du MOUVEMENT FÉMINISTE est de 5 fr. pour un abonnement d'une année. Mais on sait aussi que ce prix, que nous maintenons bas pour le mettre à la portée de toutes les bourses, ne correspond pas en réalité au prix de revient de notre journal, lequel est actuellement, et malgré une légère baisse dans le tarif d'impression, de 6 fr. par an.

L'an dernier, un certain nombre de nos abonnés avaient tenu à nous payer notre journal à son prix de revient pour diminuer ainsi notre déficit. Nous leur en avons dit toute notre reconnaissance. Et c'est parce que nous osons espérer que cet exemple sera suivi par un nombre encore plus grand cette année que nous avons laissé en blanc sur le bulletin de versement le montant de la somme à payer, en exprimant d'avance notre profonde gratitude à tous ceux qui voudront bien faire à notre égard ce geste généreux.

Nous prenons enfin la liberté de rappeler à chacun de nos abonnés, quel que soit le montant de la somme versée, que la poste nous taxe de cinq centimes pour chaque versement à notre compte, et que par conséquent ajouter un sou — un sou seulement — au prix de son abonnement est nous aider, beaucoup plus qu'il n'y paraît, à équilibrer notre budget!

Le "MOUVEMENT FÉMINISTE"

Tous les chemins mènent à Rome

... et le Comité Exécutif de l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes vient de donner une fois de plus raison à la sagesse des nations en fixant les dates de notre IX^{me} Congrès international suffragiste dans la Ville Eternelle: 12-19 mai 1923.

Nous avons eu déjà entre les mains un projet de programme, et avons reçu verbalement des détails fort intéressants sur ces grandes assises mondiales de notre mouvement; mais le tout étant encore sujet à modifications, nous nous bornons pour aujourd'hui à planter le jalon de ces deux dates, bon nombre de nos lecteurs étant certainement très désireux d'être fixés à cet égard. Et il ne leur sera peut-être pas indifférent d'apprendre que le Signor Mussolini a informé l'Alliance internationale « qu'il serait très-heureux de recevoir une délégation de suffragistes, à Rome, en mai prochain... »

Les femmes à la III^{me} Assemblée plénière de la Société des Nations

Quand fut inséré dans le Pacte de la S. d. N. ce fameux paragraphe 3 de l'article 7, qui, d'emblée, plaçait la nouvelle organisation sur le terrain si large de la compréhension et du respect réciproques, non seulement entre les peuples, mais aussi entre les sexes: « Toutes les fonctions de la Société ou des services qui s'y rattachent, y compris le Secrétariat, sont également accessibles aux hommes et aux femmes », la joie très vive éprouvée dans les milieux féministes eut sa contrepartie dans le scepticisme dédaigneux des cercles adverses. « Oui, disait-on, c'est très joli, mais attendons la réalisation pratique. Des dactylos au Secrétariat, il y en aura assurément, comme il y en a maintenant dans toutes les grandes administrations qui ne sauraient plus se passer de leurs services; mais dans les postes supérieurs, mais aux responsabilités des délégations, mais dans les travaux arides des Commissions... allons donc! Quel serait le gouvernement assez imprudent pour confier le souci de le représenter, même à titre de délégué suppléant, dans ces débats d'une importance souvent capitale, à une femme incapable par définition de toute compétence politique?... »

Le Secrétariat vint s'installer à Genève, et l'on constata — mais nos adversaires aimèrent mieux fermer les yeux — qu'il n'amenait pas avec lui des dactylos seulement, mais

